

La lettre du FOOTBALL AMATEUR



n°7 • Septembre 2020



Édito

Noël Le Graët
président de la Fédération Française de Football



Tout pour bien réussir la reprise



Recommencer à jouer au football

Le contexte sanitaire et social est très complexe, ce qui nous oblige tous à la plus grande prudence. Le sport, comme l'école et les entreprises, doit concilier deux impératifs : reprendre une activité la plus normale possible tout en garantissant la santé de ses licencié(e)s.

Cette responsabilité est encore plus forte pour le football, qui est le troisième lieu de socialisation le plus important des enfants, après la famille et l'école.

La FFF essaie d'appuyer le plus possible la reprise d'activité

en diffusant aux ligues, aux districts et aux clubs toutes les informations disponibles sur les meilleures pratiques pour pratiquer dans les meilleures conditions : protocoles de reprise des championnats, de reprise du football d'animation, guides de la reprise...

Cela n'est simple pour personne, les consignes étant complexes, souvent mouvantes, la FFF ne faisant que traduire les obligations fixées par l'État et les autorités sanitaires. Cela suppose un effort d'adaptation souvent important. Il faut rendre hommage aux dirigeants qui s'investissent dans les clubs et dans les instances, qui sont en première ligne pour offrir le meilleur cadre de pratique aux licencié(e)s.

La saison dernière a été tronquée, frustrante. Nous espérons tous qu'en réalisant les efforts nécessaires et en bénéficiant d'une amélioration du contexte sanitaire global, nous connaissons une saison 2020-2021 moins problématique et plus réjouissante.

Dans ce contexte sanitaire sans précédent, il était impératif que l'État et les instances fédérales accompagnent au mieux la reprise d'activités dans les clubs. Le ministère des Sports et la Fédération Française de Football ont donc œuvré ensemble depuis la sortie du confinement pour apporter toutes les réponses nécessaires, par la diffusion d'une série de guides d'appui à la reprise et de protocoles d'organisation, en cohérence avec les enjeux sanitaires du moment.

Le dernier en date concerne le football des enfants âgés de 5 à 12 ans (football d'animation U6-U13). Vous y trouverez toutes les mesures sanitaires réglementaires en vigueur dans le cadre de la prévention et de la lutte contre le Covid-19 pour l'organisation des critères, des challenges et des plateaux, ainsi que les recommandations nationales établies sur la base des

expertises scientifiques du Haut conseil de la Santé publique et du ministère de la Santé. Le strict respect de ces mesures réglementaires et de ces recommandations permettra d'offrir des conditions de pratique rassurantes et un accueil optimisé pour une rentrée du foot exceptionnelle. ●

Guides et protocoles de reprise



Guide de rentrée sportive du ministère



Protocole de reprise du football U6-U13



Fonds de solidarité, il est encore temps

Avis aux retardataires : le Fonds de solidarité du football peut encore être sollicité et ce, jusqu'au 30 septembre ! Rendez-vous sur Footclubs ou contactez votre district.

Aller sur Footclubs



D'autres dispositifs de soutien

Pour accompagner au mieux la reprise d'activité dans les clubs, le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) a réalisé un guide qui recense l'ensemble des dispositifs financiers nationaux, territoriaux et européens pouvant être activés.

Le guide du CNOSF



La Rentrée du foot, c'est en septembre



Rentrez-vous auprès du club le plus proche de chez toi et sur [FFF.FR](#)

La FFF et la Ligue du Football Amateur (LFA) organisent l'édition 2020 de la **Rentrée du foot**, en tenant évidemment compte de la situation sanitaire qui exige le respect strict des gestes « barrière » et de la distanciation. Cet événement, créé en 2004, constitue le rendez-vous traditionnel des jeunes footballeurs, filles et garçons, des catégories U6 à U11. Il marque pour elles et eux le coup d'envoi symbolique de la saison.

La Rentrée du foot



Comme chaque année, trois week-ends leur sont réservés dans l'ensemble des ligues et des districts :

- U10-U11 : samedi 26 septembre 2020 ;
- U8-U9 : samedi 3 octobre 2020 ;
- U6-U7 : samedi 10 octobre 2020.

Pratique : Les affiches de la Rentrée du foot à télécharger ci-dessous. ●

Affiche Rentrée du foot



Affiche joueur



Affiche éducateur



Affiche arbitre



Organigramme du club



Créer une section loisir

Pour répondre aux passionnés moins intéressés par l'aspect compétitif et attirer un public souhaitant pratiquer une activité physique pour des raisons de santé et de bien-être, le foot loisir est l'opportunité de diversifier votre offre. Voici comment créer votre section loisir.



Fiche pratique



La FMI reprend du service



Comme les saisons précédentes, la **feuille de match informatisée (FMI)** sera utilisée pour vos rencontres. Voici un rappel des conseils à suivre dès ce début de saison.

Le correspondant Footclubs du club doit d'abord vérifier le bon paramétrage des comptes des utilisateurs de la FMI au sein de son club (profil, gestionnaire FMI et équipes associées).

Chaque utilisateur étant amené à utiliser la FMI doit avoir vérifié la validité de son mot de passe avant le jour J :

- pour les utilisateurs qui ont l'habitude d'accéder à Footclubs, en se connectant à Footclubs ;

Aller sur Footclubs



- pour les utilisateurs FMI exclusivement (invité FMI), en recourant au module dédié dans la rubrique assistance de la FMI. ●

Assistance



En savoir plus



Faites connaître votre offre de pratiques

En répondant au questionnaire situé en page d'accueil de Footclubs, vous permettez à la FFF de connaître la réalité des pratiques proposées dans votre club. Une démarche importante dans le cadre de l'accompagnement au développement des clubs. ●

En savoir plus



Aller sur Footclubs



Draft FFF eFoot, saison 2



Fort du succès de la première édition et des divers tournois organisés pendant la période de confinement, la FFF lance la deuxième édition de la draft eFoot, en collaboration avec les ligues et les districts. Pour en savoir plus et y participer, contactez votre district. ●

Première draft eFoot



Appel à projets « Impact 2024 »



L'appel à projets « Impact 2024 », coordonné par l'Agence nationale du sport (ANS), Paris 2024, le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) et le Comité paralympique et sportif français (CPSF), est destiné à toutes les structures d'intérêt général mobilisant le sport pour la santé, le bien-être, la réussite éducative, l'inclusion et le développement durable. Les clubs de football sont donc éligibles.

Les projets soutenus devront démontrer concrètement en quoi le sport, ses pratiquant(e)s ou licencié(e)s sont porteurs d'innovation sociale et répondent aux défis sociaux et environnementaux. Ils valoriseront des démarches participatives, des actions de coopération et d'ouverture vers d'autres sphères.

Il sera nécessaire que le club porteur de projet soit accompagné de structures partenaires expertes, renforçant ainsi l'idée du « mieux faire ensemble ». Les districts et les ligues sont là pour vous informer des bonnes pratiques existantes. Les préfectures (départementales et régionales) pourront vous aider dans l'enregistrement de vos dossiers. ●

En savoir plus



Pour déposer un dossier



Football et alimentation

En cette période de rentrée pour vos écoles de football, la FFF vous propose la mise en place d'un temps d'échanges dans le cadre du Programme éducatif fédéral (PEF), autour de la thématique de la santé.

« **Bien manger, c'est mieux pour jouer !** » est l'atelier idéal pour faire prendre conscience à vos jeunes licencié(e)s à quel point il est important de bien s'hydrater et de s'alimenter pour jouer au football. La FFF vous propose donc les fiches pédagogiques et les fiches « action terrain » de cet atelier pour faire de votre séance d'entraînement un moment éducatif et ludique. ●

Fiche pratique



Programme éducatif fédéral



FAFA emploi, le mode... d'emploi



Le FAFA emploi constitue l'un des principaux dispositifs d'accompagnement à la structuration des clubs de la FFF et de la Ligue du Football Amateur (LFA). Son budget ne cesse d'augmenter depuis plusieurs années, pour atteindre la somme de 1,9 million d'euros cette saison. Rappel des modalités de dépôt des dossiers avec Laurent Ydier, responsable du suivi du dispositif à la Ligue de football des Pays de la Loire. (photo ci-dessus)

En quoi consiste l'accompagnement des districts et de la ligue dans la constitution et l'instruction d'un dossier FAFA emploi ?

Au service de nos clubs, notre objectif commun est d'assurer un accompagnement individualisé en fonction des projets envisagés. Ainsi, tout commence par une rencontre préalable réunissant les trois parties (clubs, district et ligue). Ce rendez-vous est pour nous essentiel car il va nous permettre d'écouter les dirigeants, de leur expliquer les enjeux et les prérequis (Projet club, fonction employeur, incidence budgétaire...) au-delà de la « simple » constitution du dossier.

Une fois cette étape effectuée, en lien avec le président du district concerné, j'échange régulièrement avec les dirigeants du club afin de préparer dans le détail leur dossier pour avis final en interne. Les conseils portent autant sur les aspects ressources humaines (rédaction de contrats, fiche de poste...)

que budgétaires (intégration du coût de l'emploi, projection...). Je les oriente aussi sur d'éventuels autres dispositifs auxquels ils pourraient prétendre, ainsi que les services d'assistances administratives que nous mettons à leur disposition une fois l'emploi créé. Si les avis des présidents de district et de ligue sont favorables, le dossier sera alors soumis pour avis préalable à la commission fédérale.

Quels conseils donneriez-vous à un club intéressé avant de déposer un dossier ?

Deux considérations sont primordiales : l'anticipation et la réflexion partagée. L'embauche d'un salarié n'est pas une finalité, juste une ressource au service du club. Elle doit être insérée dans une véritable réflexion au travers du Projet club, élément fondamental qui permettra aux dirigeants de se projeter dans l'avenir. C'est pour cela qu'il est important d'anticiper ce projet afin de le faire mûrir, tant sur les plans des ressources humaines que financier. La préparation du dossier n'en sera que meilleure.

Ce dispositif est-il un véritable levier de structuration et de développement des clubs amateurs ?

C'est évident. Pour beaucoup d'entre eux, il s'agit d'un premier emploi avec toutes les interrogations inhérentes à ce poste, notamment économiques. Le FAFA emploi offre l'opportunité de se rassurer financièrement au démarrage et la dégressivité permet d'insister sur l'obligation de trouver d'autres ressources. Nous insistons d'ailleurs toujours sur ce point lors de la constitution du dossier car le plus important, c'est la pérennisation du poste. ●

Le nouveau cahier des charges au titre de la saison 2020-2021 sera diffusé sur www.fff.fr début octobre.

Équipez-vous pour la reprise avec Orange



Orange, partenaire majeur de la FFF, continue d'accompagner le football amateur. Ainsi, il sponsorise 20 000 maillots enfant et vous offre la possibilité d'obtenir une remise exceptionnelle (dans la limite des stocks disponibles). ●

En savoir plus



La lettre du
**FOOTBALL
AMATEUR**

Rédaction et coordination : FFF
Photographies :
FFF, Shutterstock

Création et réalisation : **irwee**
Septembre 2020